



# COMMUNE DE HANGENBIETEN

---

Nombre de conseillers élus :

19

Conseillers en exercice :

19

Conseillers présents :

17

Date de convocation :

05/12

## Compte-rendu de la séance du 11 décembre 2025

*Les membres du conseil municipal de Hangenbieten se sont réunis à la salle « La Laiterie » située 1 rue du 14 Juillet le jeudi 11 décembre 2025 à 19h00 sous la présidence de M. Laurent ULRICH, Maire de Hangenbieten*

---

### ORDRE DU JOUR :

- 1- *Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2025*
- 2- *Projets sur l'espace public : Programmation 2026 (voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau, assainissement, Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) - Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux*

### Présents :

M. ULRICH Laurent - M. GALMICHE Damien - Mme ROTT Nicole - M. KELLER Frédéric - Mme MEYER Danielle - M. LANGENBRONN Alain - M. SCHOCH Fabrice - M. HUBER Hervé - Mme SCHWING Sandra - M. GLOECKLER Philippe - M. CACHOT Romain - Mme KIEFFER LEIPP Christelle - M. WELTZ Dominique - Mme BEGIC Morgane - Mme ABLER Elisabeth - M. ONNIS Antony - Mme GRETHEL Christel. **Formant la majorité des membres en exercice**

### Absents excusés :

Mme JERNASZ Séverine ayant donné procuration à M. GALMICHE Damien  
Mme FLEURY Catherine ayant donné procuration à M. CACHOT Romain

**Secrétaire de séance :** Mme BEGIC Morgane

Avant d'aborder l'ordre du jour et en raison de l'absence de Mme JERNASZ Séverine, qui exerce habituellement la fonction de secrétaire de séance conformément à une délibération du 20 octobre 2020, le conseil municipal a désigné à l'unanimité Mme BEGIC Morgane comme secrétaire pour cette séance.

### **1. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2025**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2025 **est adopté à l'unanimité**, sans observation.

### **2. Projets sur l'espace public : Programmation 2026 (voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau, assainissement, Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) - Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux**

Le programme 2026 voirie (y compris l'entretien significatif), plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, a été établi après une phase d'instruction et de concertation avec l'ensemble des Maires de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'enveloppe consacrée à ce programme est constante depuis 2022 à 30 M€. Les crédits sont ventilés de la manière suivante, comme chaque année :

- 2,4 M€ réservés pour la réfection d'ouvrages d'art, qui permettent notamment la réfection du pont du Canal à Plobsheim ou le pont rue de Gaulle à Schiltigheim mais intègrent également des enveloppes pour le diagnostic et le gros entretien des ouvrages,
- 1,03 M€ prévus pour l'entretien des voiries dans les ZA et ZI,
- 2,7 M€ prévus pour l'entretien des chaussées et trottoirs,
- 6,3 M€ pour les opérations d'intérêt local T2, cette année, peu de nouvelles opérations sont initiées, les crédits permettant principalement de compléter des opérations en cours d'études ou de travaux,
- 3,85 M€ pour les opérations d'intérêt métropolitain T3, la principale opération lancée en 2026 concerne le réaménagement de la rue de Pfulgriesheim à Lampertheim avec le démarrage des études,
- 13,72 M€ dédiés aux opérations du plan vélo T4, outre les poursuites d'opérations en cours, l'année 2026 verra le lancement des études sur les berges Est du Canal à Illkirch, l'amélioration de la piste des Forts entre Wolfisheim et Oberhausbergen et entre Hoenheim et La Wantzenau ou la création d'une passerelle sur le canal de la Marne au Rhin au niveau de l'écluse à Vendenheim.

Cette enveloppe est complétée par des crédits récurrents d'entretien des routes métropolitaines interurbaines à hauteur de 6,3 M€ (2,8 M€ pour les Ex-Routes Départementales et 3,5 M€ pour l'Ex-Réseaux Routier National) permettant notamment de grosses opérations d'entretien de la rue Alfred Kastler à Illkirch, de la RM37 à Reichstett, ainsi que, pour 2026 par des crédits d'entretien des voiries de compétence métropolitaines sur le territoire du Port Autonome de Strasbourg à hauteur de 800 K€.

Par ailleurs, les opérations d'eau et d'assainissement, en accompagnement des opérations de voirie ou sur des besoins patrimoniaux, ainsi que celles du Schéma directeur d'assainissement (SDA) notamment sur Hoenheim ou Bischheim sont financées sur les budgets annexes de l'Eurométropole de Strasbourg, de même que divers travaux de renforcement de digues pour poursuivre la lutte contre les inondations.

Certaines opérations sont également financées sur crédits spécifiques en dehors des enveloppes annuelles, comme les opérations du projet Arc Ouest.

Enfin, la programmation intègre des opérations de renouvellement urbain sur les quartiers de Strasbourg et la commune de Bischheim.

Les opérations du programme 2026 qui concernent la commune sont les suivantes :

#### ANNEXE 3 : LISTE DES PROJETS DANS LES COMMUNES

##### HANGENBIETEN

| Opération              | 2024HAN01                                               | HANGENBIETEN            | Suite études et travaux | 1                        |
|------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Site projet            | SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT (SDA) - IMPACT MILIEU |                         |                         |                          |
| Tronçon / tranchée     | 3/3                                                     | Debut                   | Fin                     | SDA EAU                  |
| Int Total Prévisionnel | 5 000 000 €                                             | MOE                     | Externe                 | non                      |
|                        |                                                         |                         |                         | TTC                      |
| Eau                    | Restructuration réseau                                  | Collecteur/branchements | Pose                    | Travaux tranchée ouverte |
|                        |                                                         |                         |                         | Type Marché MAPA         |
|                        |                                                         |                         |                         | 400 000 €                |
|                        |                                                         |                         |                         | Total délibéré EMS       |
|                        |                                                         |                         |                         | 400 000 €                |

Les projets sont réalisés principalement sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg. La maîtrise d'œuvre est assurée soit en interne par les services métropolitains avec l'accompagnement éventuel d'une mission d'assistance maîtrise d'ouvrage, soit en externe par des bureaux d'études privés.

Certains projets pourront faire l'objet d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Dans ce cas, ils donneront lieu à l'élaboration d'une convention spécifique à adopter lors d'une délibération conjointe entre l'Eurométropole de Strasbourg et le délégataire.

Dans le cadre des études et pour des raisons opérationnelles, il est prévu, dans certains cas, des « groupements de commandes » entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg (Coordonnateur Eurométropole de Strasbourg). Les modalités de fonctionnement du groupement de commande ainsi que les projets concernés sont mentionnés dans la convention jointe en annexe 4.

Les montants délibérés sont établis en référence aux indices valeur décembre 2025.

A noter que les reliquats de crédits d'études pourront, en cas de besoin et pour une même opération, être affectés aux travaux.

Il est précisé que la présente délibération n'inclut pas les interventions ponctuelles de proximité et d'urgence liées à la mise en sécurité qui sont réalisées tout au long de l'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **émet un avis favorable à la programmation 2026 : voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau, assainissement, Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) et au lancement, poursuite des études et réalisation des travaux tels que mentionnés en annexe 3 : liste des projets dans les Communes.**

La séance a été clôturée à dix-neuf heures quinze.

Le Maire  
Laurent ULRICH

La Secrétaire de séance  
Morgane BEGIC